



Contentieux pour bon de transport

Par quentinbo

Bonjour, j'ai ma maman de 77 ans qui est prise à 100% par la CPAM pour différents problèmes de santé, elle est en maison de retraite avec un début Alzheimer. Pour chaque rendez-vous au médecin c'est un taxi conventionné qui l'emmène via un bon de transport.

Lors d'un rendez-vous du mois de juillet 2024 le chauffeur de taxi qui l'accompagnait a oublié de demander le bon de transport à son médecin traitant.

Aujourd'hui la société de taxi demande à ma mère de régler la course ce que nous refusons car il y avait un bon de transport prévu, de ce fait cette même société a mis ma mère au contentieux pour régler cette facture qui de 60€ est passée à 109€ ? et maintenant ce contentieux a encore envoyé un courrier à ma mère qui forcément ne comprend pas pour lui dire qu'il vont faire une visite domiciliaire.

Je voulais savoir s'ils avaient le droit de faire ce genre de pratique dans une maison de retraite et de plus l'erreur n'est pas dû à ma maman mais à leur chauffeur.

Dans l'attente de votre réponse.

Bien cordialement

Par hideo

C'est tout à fait normal que le chauffeur de taxi demande le BT. Il faut donc que le médecin traitant refasse un BT.

C'est quand même facile à demander, surtout que dans les maisons de retraite, ils ont l'habitude.

Vous auriez pu le faire vous-même avant le contentieux.

Le problème c'est que maintenant les taxis conventionnés de la région doivent être au courant et que désormais, ils refuseront de se déplacer. Les taxis communiquent entre eux et l'info se propage rapidement.

Par quentinbo

Bonjour,

Ma maman est dans un EHPAD où le médecin qui s'occupe des pensionnaires ne peut s'occuper d'elle car il ne prend plus de nouveaux clients c'est pourquoi la maison de retraite ne fait pas de bon de transport et pourquoi elle prend plusieurs fois par mois la même société pour le transport. Il n'y a jamais eu de soucis sauf cette fois-ci pour l'oubli moi n'habitant pas à proximité je n'ai pas moyen de le récupérer alors que la tâche du chauffeur est d'accompagner les résidents et de remplir les formalités.

Aujourd'hui c'est une autre société qui la gère et cela se passe bien.

Pourquoi s'acharner sur ma maman pour 60€ alors qu'il n'ont qu'à aller chercher ce fameux bon de transport.

Pour information j'ai écrit au contentieux ils ont admis l'erreur du chauffeur mais ne veulent pas aller chercher le document.

C'est aberrant

Cordialement